

Le livre et l'avenir du français

Mémoire présenté à la Commission des États généraux
sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec

par l'Association nationale des éditeurs de livres

Montréal, le 2 mars 2001

Le livre et l'avenir du français

Mémoire déposé à la Commission des États généraux sur la situation
et l'avenir de la langue française au Québec

Résumé

Depuis plusieurs années, la situation du français parlé et écrit se détériore au Québec. Il est essentiel de remédier à cette carence, car la langue française est un des principaux facteurs de la spécificité des Québécois. Elle exprime leur culture et leur identité. De plus, avec le développement des nouvelles technologies, une bonne connaissance de la langue est indispensable pour se tailler une place dans le marché du travail.

Selon l'Association nationale des éditeurs de livres, le livre est un outil indispensable à l'apprentissage et à la conservation d'une langue de qualité. Il favorise la maîtrise et la consolidation des compétences linguistiques. Grâce au livre, le lecteur découvre la beauté de sa langue et il apprend à l'aimer.

L'école est le milieu privilégié pour l'apprentissage de la langue. Il est donc capital que les élèves aient accès aux ressources nécessaires à l'acquisition de connaissances linguistiques de qualité. En ce sens, l'accent doit être mis sur la disponibilité et la qualité des manuels scolaires et sur la présence de ressources matérielles et humaines suffisantes dans les bibliothèques scolaires. Les enseignants, les enseignantes et tous les autres professionnels travaillant en milieu scolaire doivent de plus œuvrer à développer des habitudes de lecture chez les élèves, afin que ces derniers conservent leurs compétences linguistiques dans le futur.

La qualité du français écrit et parlé est directement liée aux habitudes de lecture. Plus la population lit, plus ses habiletés linguistiques se développent. Par conséquent, il est essentiel que

l'ensemble de la population ait accès à un large éventail de titres diversifiés. La variété des livres repose en bonne partie sur la densité du réseau de librairies indépendantes, qu'il faut à tout prix conserver. Par ailleurs, les bibliothèques publiques doivent aussi exercer leur rôle dans la promotion du livre et de la lecture. Il faut donc qu'elles disposent des ressources matérielles et humaines nécessaires afin d'accroître le bassin de lecteurs et de rendre accessibles partout les œuvres de langue française.

De bonnes habitudes de lecture et la disponibilité d'une vaste gamme de titres permettront aux lecteurs de développer et de conserver une langue française de bonne qualité.

Le livre et l'avenir du français

Depuis une dizaine d'années, l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) regroupe les maisons d'édition de langue française du Québec et des autres provinces canadiennes. L'Association compte quelque 110 membres qui publient dans tous les genres. Les actions de l'ANEL s'articulent autour de quelques pôles principaux : activités de perfectionnement professionnel, activités nationales de promotion du livre et de la lecture, représentation des éditeurs auprès des pouvoirs publics et des autres intervenants du milieu du livre sur la scène nationale comme à l'étranger. De plus, par le biais de son organisme de promotion à l'international (Québec Édition), l'ANEL soutient les activités d'exportation de ses membres en organisant des stands collectifs dans plus de dix foires et salons à travers le monde.

* * *

Dans le cadre des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française, l'Association nationale des éditeurs de livres souhaite exprimer ses priorités et émettre des recommandations visant à favoriser la qualité de la langue.

La langue est l'expression par excellence de l'identité et de la culture d'un peuple. Cette remarque s'avère particulièrement pertinente dans le cas du Québec, dont la population francophone ne représente que 2 % de la population totale des États-Unis et du Canada. Dans ce contexte, la maîtrise de la langue est d'autant plus importante qu'elle exprime la spécificité de la société québécoise dans un environnement anglo-saxon. Cette langue qui fait l'identité d'un peuple doit être préservée et sa qualité, immaculée.

À cause de sa situation géographique, le Québec doit être très vigilant afin de conserver la qualité de la langue française. Or, depuis plusieurs années, le français parlé et écrit au Québec se détériore. Dans les médias, dans la publicité, dans l'affichage, dans l'administration publique et privée, on observe un piètre respect des règles du lexique et de la grammaire. La pauvreté du vocabulaire et les erreurs de syntaxe sont devenues monnaie courante. Il faut y remédier, d'autant plus que le développement des nouvelles technologies, notamment en informatique, exige une

connaissance encore plus approfondie de la langue. Une excellente compétence linguistique est aujourd'hui incontournable pour accéder au marché du travail.

Selon l'ANEL, le livre constitue un outil indispensable à l'apprentissage et à la conservation d'une langue de qualité. Il favorise la maîtrise et la consolidation des compétences linguistiques. Enfin, le lecteur peut découvrir la beauté de la langue et les subtilités de son fonctionnement. Il apprend à aimer sa langue et sa culture grâce à la lecture.

L'ANEL souhaite que des mesures soient prises, autant en milieu scolaire que dans la société en général, afin de sensibiliser l'ensemble de la population à la lecture et de favoriser l'accès le plus large possible au livre. Plus les gens liront, meilleure sera la qualité de leur langue. La langue étant le reflet de la culture d'un peuple, ils pourront alors transmettre ce précieux héritage aux générations futures.

1. L'acquisition des connaissances linguistiques

L'école est le milieu privilégié pour l'apprentissage de la langue. Il est donc essentiel que les enseignants, les enseignantes ainsi que tous les autres professionnels travaillant en milieu scolaire disposent des ressources nécessaires à l'enseignement de la langue française.

Pour bien des enfants, le premier véritable contact avec le livre s'effectue à l'école. Cette rencontre doit s'avérer agréable, enrichissante et dynamique afin que l'élève soit sensibilisé à la lecture et en «attrape la piquûre».

Les piètres résultats obtenus par les élèves de secondaire V aux examens d'entrée au collégial démontrent que les problèmes d'apprentissage de la langue française dans les écoles sont sérieux. Pour y remédier, il est essentiel que chaque élève possède son propre manuel scolaire et ait accès à une bibliothèque scolaire bien garnie.

L'apprentissage du français à l'école

Le manuel scolaire est l'un des premiers livres à mettre l'élève en relation directe avec sa langue. La qualité du manuel scolaire doit donc être irréprochable, aussi bien au niveau du contenu que du langage utilisé. Le manuel scolaire est un produit d'une importance capitale. C'est par cet outil que l'élève accède à la maîtrise des habiletés linguistiques nécessaires à l'apprentissage de toutes les matières; c'est grâce à lui qu'il peut découvrir la diversité des œuvres littéraires et des autres formes de textes écrits. Il est essentiel que chaque élève ait droit, tout au long de ses études, à ce contact intime avec le livre imprimé.

Le manuel scolaire doit être accessible à tous les élèves, afin de créer des conditions propices à l'apprentissage de la langue. Chaque élève doit disposer personnellement de son manuel. De plus, il doit avoir la possibilité de le ramener chez lui afin de s'en imprégner et de bonifier ses connaissances. Or, avec les coupures budgétaires dans le domaine de l'éducation, les écoles ont de moins en moins de ressources financières pour renouveler les manuels scolaires. Les élèves sont les premiers à en subir les conséquences. L'ANEL déplore que le contact de l'élève avec le livre et la langue française soit présentement compromis.

La maîtrise de la langue passe par l'acquisition d'habitudes de lecture. Afin que l'élève profite au maximum des possibilités d'apprentissage que lui offre la lecture, il doit être sensibilisé à la pratique de la lecture le plus rapidement possible. L'école constitue un milieu privilégié pour intéresser les jeunes à la lecture, pour leur donner le goût de lire et d'en garder l'habitude.

À la suite des États généraux sur l'éducation en 1995-1996, la maîtrise du français est devenue la priorité absolue en matière d'éducation. La qualité de la langue doit être une préoccupation partagée par l'ensemble du corps enseignant, c'est-à-dire dans toutes les disciplines. La lecture étant une dimension fondamentale de l'apprentissage de la langue, elle doit occuper une place de choix dans la formation des élèves. La lecture de quatre œuvres littéraires au cours d'une année du secondaire est loin d'être suffisante pour développer le goût de la lecture et une connaissance suffisante de la langue et de la littérature. Davantage de temps doit être accordé à la lecture d'œuvres littéraires, aussi bien dans les écoles primaires que secondaires.

Les carences des bibliothèques scolaires

Les enseignants ont bien évidemment un rôle à jouer dans l'initiation des élèves à la lecture. Outre les manuels scolaires, leur principale ressource est la bibliothèque de l'école. Or, depuis plusieurs années, on assiste à un appauvrissement continu des ressources matérielles et humaines dans les bibliothèques scolaires. Les rayons sont dégarnis et la maigreur des budgets limite l'acquisition de nouveaux titres. Selon une étude menée par le ministère de la Culture et des Communications en 1998 et intitulée *Le temps de lire, un art de vivre. État de la situation de la lecture et du livre au Québec*, les bibliothèques scolaires comptaient en moyenne 13,1 livres par élève en 1997, contre 14,1 livres par élève en 1988.

Les ressources humaines font aussi cruellement défaut, puisque les bibliothécaires professionnels ont pratiquement disparu des écoles. Toujours d'après l'étude du MCC, environ 75 % des gestionnaires de bibliothèques scolaires au primaire sont des parents bénévoles. Or, ces derniers ne peuvent offrir le même soutien aux élèves qu'un professionnel formé à cette fin et capable d'animer des ateliers de sensibilisation à la lecture.

La bibliothèque scolaire est un lieu où l'élève perfectionne ses habiletés de lecture et son apprentissage de la langue. Elle doit permettre de soutenir et de compléter les objectifs culturels et pédagogiques poursuivis par les enseignants. Pour l'ANEL, il est essentiel que les bibliothèques scolaires disposent à nouveau des ressources matérielles et humaines nécessaires à la formation des élèves.

Recommandations

1. Que le gouvernement, pour assurer la qualité de l'apprentissage du français, maintienne l'obligation que chaque élève dispose personnellement d'un manuel scolaire dans les disciplines de base du programme de formation.

2. Que davantage de temps soit accordé à la lecture, autant au primaire qu'au secondaire, afin que les élèves développent et conservent le goût de lire.

3. Que l'organisation d'activités parascolaires autour du livre et de la lecture soient encouragées et financées.

4. Que le gouvernement investisse davantage dans les bibliothèques scolaires, afin de les doter des ressources matérielles et humaines nécessaires à la sensibilisation des jeunes au livre et à la lecture.

5. Que le ministère de l'Éducation et le ministère de la Culture et des Communications travaillent en étroite collaboration afin de créer un environnement propice au développement durable du goût de la lecture.

2. La consolidation des acquis

La fréquentation actuelle ou passée d'un établissement d'enseignement ne garantit pas à elle seule la maîtrise absolue et éternelle de la lecture et, par conséquent, de la langue française. Afin de conserver ses acquis en matière d'habiletés de lecture et de connaissance de la langue, il est nécessaire de les mettre régulièrement en pratique. Il est essentiel de lire beaucoup et le plus souvent possible.

Le goût de lire s'acquiert tôt, mais il ne demeure pas de façon définitive. Il faut donc l'entretenir. Selon *Le temps de lire, un art de vivre. État de la situation de la lecture et du livre au Québec*, la période cruciale se situe à l'adolescence. C'est en effet vers la fin du secondaire que les jeunes décrochent de la lecture. Or, les compétences en lecture, en écriture et, plus généralement, en utilisation de la langue, sont directement proportionnelles à leur pratique. Plus on lit, plus on acquiert d'habiletés de lecture. En multipliant les contacts avec l'écrit, on améliore sa connaissance de la langue et ses aptitudes à en faire un bon usage.

La langue en milieu de travail

Il est illusoire de ne miser que sur l'école pour garantir l'apprentissage et la maîtrise d'une langue de qualité. Il est tout aussi important de consolider ce qui a été acquis en milieu scolaire. Les jeunes doivent continuer à lire à la sortie du secondaire, d'autant plus qu'une solide connaissance de la langue est essentielle dans le monde contemporain. Le développement de nouvelles technologies et de nouveaux secteurs d'emploi entraîne la multiplication d'écrits complexes et diversifiés, qui exigent une connaissance toujours plus importante de la langue. Or, les personnes ne possédant pas les compétences linguistiques nécessaires auront de plus en plus de difficulté à s'intégrer au marché du travail. Alors que le milieu de travail est propice au maintien des habiletés de lecture, car les gens sont constamment en présence de documents écrits, il en va tout autrement des personnes sans emploi. À l'opposé des travailleurs, ces dernières sont moins portées à lire et finissent par perdre leurs aptitudes de lecture et leur connaissance de la langue. Elles éprouvent par conséquent plus de difficulté à se trouver un emploi.

Le français de la vie courante

Par ailleurs, la sollicitation à la lecture ne s'observe pas que dans le milieu de travail. L'écrit est maintenant partout. Il est capital de maîtriser la langue pour s'orienter sur les routes, pour utiliser un guichet automatique, pour comprendre un mode d'emploi, pour utiliser un ordinateur, pour chercher de l'information, pour comprendre une publicité télévisée ! Savoir lire n'est pas un luxe dont on peut se passer. Elle permet à chacun d'être fonctionnel dans toutes les sphères d'activités, de l'assouvissement des besoins de tous les jours au pur plaisir, en passant par l'apprentissage et la communication. La lecture, en favorisant la maîtrise de la langue, permet de garder le contrôle sur sa qualité de vie et sur son environnement. Il faut donc que le livre soit accessible.

3. L'importance de l'accessibilité au livre

Autant l'acquisition des connaissances linguistiques que leur maîtrise et leur consolidation passent par le livre et la lecture. Grâce au livre, on commence par apprendre sa langue, ensuite on la maîtrise et enfin on l'apprécie. Il est donc impératif que le livre soit accessible à tout le monde,

partout sur le territoire. Il s'agit d'ailleurs d'une des priorités de l'ANEL. L'Association préconise également que le grand public ait accès à un large éventail de titres diversifiés, afin que chaque lecteur trouve le livre qui lui plaît, qu'il développe ses habitudes de lecture et qu'il les conserve toute sa vie. La présence de titres variés permet aussi au lecteur de diversifier ses lectures et d'enrichir du même coup son vocabulaire et sa connaissance de la langue.

Le réseau de librairies : clé de l'accès au livre

L'accessibilité à un éventail de titres variés repose sur la capacité de publication des éditeurs, laquelle dépend en bonne partie de la densité du réseau de points de vente de livres. Les librairies indépendantes constituent le cœur de ce réseau, car on retrouve dans chacune d'entre elles un fonds riche et diversifié de titres. Il est capital que de telles librairies se retrouvent sur l'ensemble du territoire, afin que du grand centre urbain à la région éloignée, le lecteur ait accès à un choix varié de livres en langue française.

Actuellement, malgré un bassin de population très restreint, l'industrie du livre au Québec représente un secteur dynamique. Elle s'appuie sur un réseau riche et diversifié de librairies et d'éditeurs, sur d'excellents auteurs et sur un solide système de distribution. Or, depuis quelques années, on observe de profondes transformations dans l'industrie du livre. Les librairies indépendantes font face à de graves problèmes alors que parallèlement, on assiste à l'essor des grandes chaînes de librairies et à celui des magasins à grande surface. Le pouvoir d'achat et les frais généraux inférieurs de ces deux derniers groupes leur permettent de vendre les livres moins cher qu'en librairie. Or, les livres vendus à rabais sont plus souvent qu'autrement des ouvrages à rotation rapide, des best-sellers. Cette situation est désavantageuse pour les librairies indépendantes, qui ont besoin de la vente de ces ouvrages à succès pour absorber le coût de conservation de titres se vendant plus lentement. La santé financière de nombreuses librairies indépendantes est menacée. Selon une enquête menée par Étude Économique Conseil Inc. en 1997, 47 % des librairies indépendantes jugeaient leur situation satisfaisante ou excellente, 42 % l'estimaient préoccupante et 11 % la déclaraient précaire. Plusieurs libraires ont cessé leurs activités et d'autres songent à fermer leurs portes.

Cette situation préoccupe l'ANEL, car elle compromet l'accès du public au livre. Or, moins les lecteurs auront accès à un large éventail de titres, moins ils trouveront réponse à leurs besoins spécifiques en lecture. L'ANEL demande donc que des mesures soient prises pour maintenir la densité du réseau de librairies indépendantes. Plus il y aura de points de vente de livres qui garderont un fonds, plus les éditeurs pourront publier des ouvrages variés qui rejoindront un bassin de lecteurs tout aussi diversifié. Il est en effet essentiel que chaque lecteur puisse trouver un livre qui lui plaît, afin que chacun puisse profiter des avantages de la lecture.

Une des mesures proposées par l'ANEL et soutenue par plusieurs associations de l'industrie du livre est l'adoption d'une politique de prix unique sur le livre. Assortie d'un ensemble de mesures complémentaires, une telle réglementation permettrait aux librairies indépendantes de concurrencer les grandes chaînes de librairies et les magasins à grande surface. Le prix unique assurerait la densité du réseau de librairies, donc l'existence dans chacune d'entre elles d'un fonds de titres diversifiés. Le lecteur serait par conséquent assuré de trouver en librairie une grande variété de titres de langue française en général et de titres québécois en particulier. La présence de nombreuses œuvres québécoises en librairie est essentielle pour maintenir la richesse de la culture québécoise.

La fréquentation des bibliothèques publiques

L'accessibilité au livre ne dépend pas uniquement de la densité du réseau de points de vente. Les bibliothèques publiques ont également un rôle à jouer dans la promotion du livre et de la lecture. Or, tout comme les bibliothèques scolaires, les bibliothèques publiques manquent de ressources matérielles et de ressources humaines. À l'échelle canadienne, les bibliothèques publiques québécoises possèdent des collections moins importantes que leurs semblables dans les autres provinces. Elles enregistrent également moins de prêts de livres que dans la majorité des autres provinces. Il y a donc un travail de sensibilisation et de promotion à faire. Or à ce chapitre, on observe aussi un manque de ressources. Les bibliothécaires sont de moins en moins nombreux, de sorte que les ateliers et les activités d'animation visant la promotion du livre et de la lecture se font rares. L'ANEL souhaite que les bibliothèques publiques disposent des ressources nécessaires

afin d'accroître le bassin de lecteurs et de rendre accessibles partout les œuvres de langue française.

Recommandations

6. Que la densité du réseau de librairies indépendantes soit maintenue sur l'ensemble du territoire.

7. Qu'une politique de prix unique sur le livre soit adoptée afin que les librairies indépendantes puissent opposer une concurrence aux autres détaillants de livres.

8. Que le budget de la SODEC pour l'aide à l'édition soit révisé à la hausse, afin que les maisons d'édition reçoivent un soutien financier leur permettant de publier une production littéraire diversifiée.

9. Que davantage d'investissements soient faits dans les bibliothèques publiques, afin que ces dernières disposent des ressources matérielles et humaines indispensables à la promotion du livre et de la lecture auprès des lecteurs d'aujourd'hui et de demain.

* * *

Dans le contexte actuel de mondialisation où la prépondérance de l'anglais s'affirme chaque jour davantage, la société québécoise doit prendre tous les moyens dont elle dispose pour assurer la qualité de la langue qui fait son identité, qui exprime sa culture. La langue française doit être enseignée adéquatement et des mesures doivent être prises en dehors du milieu scolaire pour garantir sa qualité. L'ANEL demande que ces mesures portent sur la promotion de la lecture et sur l'accessibilité au livre.

RECOMMANDATIONS DE L'ANEL

- 1. Que le gouvernement, pour assurer la qualité de l'apprentissage du français, maintienne l'obligation que chaque élève dispose personnellement d'un manuel scolaire dans les disciplines de base du programme de formation.**
- 2. Que davantage de temps soit accordé à la lecture, autant au primaire qu'au secondaire, afin que les élèves développent et conservent le goût de lire.**
- 3. Que l'organisation d'activités parascolaires autour du livre et de la lecture soient encouragées et financées.**
- 4. Que le gouvernement investisse davantage dans les bibliothèques scolaires, afin de les doter des ressources matérielles et humaines nécessaires à la sensibilisation des jeunes au livre et à la lecture.**
- 5. Que le ministère de l'Éducation et le ministère de la Culture et des Communications travaillent en étroite collaboration afin de créer un environnement propice au développement durable du goût de la lecture.**
- 6. Que la densité du réseau de librairies indépendantes soit maintenue sur l'ensemble du territoire.**
- 7. Qu'une politique de prix unique sur le livre soit adoptée afin que les librairies indépendantes puissent opposer une concurrence aux autres détaillants de livres.**
- 8. Que le budget de la SODEC pour l'aide à l'édition soit révisé à la hausse, afin que les maisons d'édition reçoivent un soutien financier leur permettant de publier une production littéraire diversifiée.**

9. Que davantage d'investissements soient faits dans les bibliothèques publiques, afin que ces dernières disposent des ressources matérielles et humaines indispensables à la promotion du livre et de la lecture auprès des lecteurs d'aujourd'hui et de demain.